Les Juifs orthodoxes en France (1980-2022)

01/10/2026 | Sara Klein

Strack, F. (2025)Les Juifs orthodoxes en France (1980-2022). Une minorité religieuse face à l'État laïque.Sciences des religions. Presses universitaires de Rennes. 386 p. ISBN: 979-10-413-0298-7. 30,00 € / E-pub 14,99 €.OpenEdition Books: https://doi.org/10.4000/157c8.

L'ouvrage *Les Juifs orthodoxes en France (1980-2022). Une minorité religieuse face à l'État laïque*, interroge la place de l'orthodoxie religieuse dans une société marquée par la sécularisation. Son auteur, Frédéric Strack, est chercheur postdoctoral associé au département de sciences des religions de l'Université de Sherbrooke et du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie de l'Université du Québec à Montréal. Il aborde une question au cœur des débats socio-politiques actuels concernant des problématiques liées à la coexistence de la laïcité et de la religion dans les sociétés libérales occidentales. Pour ce faire, il analyse les

mécanismes qui favorise le renouvellement de l'intégralisme religieux dans un univers social imprégné par un processus de sécularisation. Le modèle républicain laïque français représente alors un cas d'étude pertinent pour appréhender ces mécanismes, puisqu'il sous-entend la disparition de l'ensemble des particularismes religieux dans l'espace public.

C'est dans ce contexte que les Juifs orthodoxes défendent la culture de l'« enclave », qui, reposant sur une dimension valorielle, met « l'accent sur la mise à l'écart de la société environnante pour mieux se protéger de ses influences sécularisantes » (Mayeur, 1972, cité par Strack, p. 80). En effet, malgré la conception conservatrice (*Modern Orthodox*) et défensive (*Haredim*) du religieux, ces groupes maintiennent un contact plus ou moins prononcé avec des milieux profanes (écoles, études supérieures, professions, relations avec les institutions publiques). Afin de rendre compte de ces mécanismes de coexistence entre sécularisation et désécularisation, l'auteur a mobilisé une variété d'outils méthodologiques : réalisation de 89 entretiens (auprès de Juifs orthodoxes, de responsables administratifs et politiques) entre mai 2018 et avril 2022 ; 70 observations participantes et non participantes ; une enquête monographique sur trois terrains (Aix-les-Bains, Strasbourg, Île-de-France) et socio-démographique ; une étude de deux journaux orthodoxes (*Actualité juive* et *Haguesher*) ; et une collecte de données géographiques et électorales aux niveaux local et national.

Si, de prime abord, les groupes orthodoxes juifs tendent à mettre en place des stratégies ayant pour objectif de renforcer la pratique religieuse et la tradition intellectuelle - deux composantes essentielles de l'intégralisme religieux -, Strack parvient finalement à cette conclusion (chapitre VII) : « Perméable à la société environnante malgré les efforts déployés pour conserver la culture de l'« enclave », il présente « les trois traits typiques du paysage contemporain des croyances » que sont « individualisation, subjectivisation, relativisme » (Strack, p. 338). Ainsi, si les processus de sécularisation et de désécularisation sont pensés à travers une polarisation, ils semblent plutôt être « concomitants » (Strack, p.338). Pour en arriver à cette conclusion, l'auteur a construit son développement autour de « deux niveaux de réflexion » : la polarisation entre sécularisation et désécularisation (1) ; et les liens existants entre Juifs orthodoxes et institutions publiques (2).

Dans le premier niveau de réflexion, il s'agit de répondre à deux questions centrales : 1) qui sont les Juifs orthodoxes ? (chapitres I et II) ; 2) comment coexistent-ils et interagissent-ils avec la société environnante, juive et non juive ? (chapitres III et IV).

Frédéric Strack débute son propos en dressant un portrait théologique et socio-démographique des Juifs orthodoxes français. Pour ce faire, l'auteur mesure le niveau d'intégrisme religieux à travers les pratiques et l'approche théologique. La religiosité encadre et donne un sens à la vie des individus (lecture littéraliste apportée à l'observation des commandements - *mitsvot*) et à leurs pratiques quotidiennes (la pose de *tefillin*, la fixation de la *mezzouza*, le respect de la *casherout*, l'observance du Shabbat et des fêtes religieuses, etc.). Le judaïsme prend ainsi une dimension totalisante. Également, Strack rétablit le positionnement de l'orthodoxie juive au sein du paysage juif français et étranger. Cette initiative permet de rendre compte de la position ultra-minoritaire des Juifs orthodoxes français, malgré l'absence de données officielles sur leur importance numérique (comme c'est le cas pour l'ensemble des minorités religieuses ou ethniques en France). Par ailleurs, ces données permettent de dissiper l'idée reçue - courante au sein de la société non juive - selon laquelle l'orthodoxie serait la composante majoritaire du judaïsme. En effet, si les groupes orthodoxes juifs ont la particularité de se rendre visibles dans l'espace public (adoption du code vestimentaire loubavitch, organisation de *Souccot*, mezzouza, etc.), ils ne représentent que 10 % de la minorité juive française, qui, elle-même, ne constitue qu'environ 1 % de la population totale en France. Le profil socio-démographique établi par l'auteur démontre un renforcement du religieux chez les jeunes Juifs et Musulmans produit par un « effet de la culture religieuse » et un « effet de cohorte », qui amènent à reconsidérer « la thèse de la sécularisation triomphante » (Strack, p. 77).

Cette délimitation du paysage orthodoxe se poursuit (chapitre II) à travers une définition de son système de croyances (section 1) et l'établissement d'un profil sociologique *in situ* (section 2). La section 1 apporte ainsi un éclairage sur les caractéristiques spécifiques du judaïsme qui permettent de déterminer l'orthodoxie ou non d'un groupe juif. La définition *ad extra* favorise l'établissement de critères généraux pour l'ensemble de l'orthodoxie : observance stricte des commandements divins (*mitsvot*) ; préservation de la conception de l'univers orthodoxe (*Weltanschauung*) ; défense de l'hébreu comme langue d'apprentissage des textes religieux. Tandis qu'une approche par une définition *ad intra* permet de saisir les spécificités du rapport aux composantes religieuses (rapport au texte, à la modernité, à l'autorité du rabbin) selon le groupe de référence orthodoxe (*haredim* ou *Modern Orthodox*).

La section 2 permet d'établir un profil socio-démographique de l'orthodoxie sur trois territoires. La communauté d'Aix-les-Bains - ancienne place forte de l'orthodoxie religieuse - est un exemple représentatif de l'effritement de la culture de l'« enclave ». À l'opposé, le « ghetto » strasbourgeois est marqué par un processus d'« haredisation » et voit sa population croître grâce à un phénomène d'« alya intérieure ». Enfin, une recomposition territoriale s'opère en Île-de-France. À noter que dans chacun de ces cas, les Juifs orthodoxes maintiennent leur contact avec l'environnement non juif, et ce pour des raisons principalement socio-économiques (opportunités professionnelles, mobilité sociale, etc.).

Suite à la présentation du profil de l'orthodoxie juive, l'auteur aborde les relations de cette dernière avec les autres courants du judaïsme (chapitre III). Si les intégralistes peuvent faire preuve d'indulgence envers les Juifs laïques et ne s'intéressent que peu au courant massorti (numériquement inférieur aux autres courants), une attitude opposée est adoptée dès qu'il s'agit du judaïsme libéral. Le discours entourant ce dernier se traduit par la réprobation, la dénonciation ou la sanction, et est associé à une pratique religieuse relevant davantage de l'univers chrétien que du judaïsme. Cependant, ce discours ne traduit pas un rejet univoque du courant libéral, puisqu'est reconnue sa capacité à préserver la judéité d'une assimilation totale. Ce qui se concrétise, dans la pratique, par le maintien des liens avec les Juifs libéraux dans l'objectif de préserver la cohésion du groupe juif.

Dans la continuité de l'analyse relationnelle des Juifs orthodoxes, le chapitre IV aborde les rapports qu'ils entretiennent avec la société environnante tout en protégeant la culture de l'« enclave ». À cette fin, Strack se fonde sur le triptyque d'Hirschman (1970) - «*exit, voice, loyalty* » - pour décrire les trois attitudes adoptées par les Juifs orthodoxes dans un environnement profane (école, université, travail). La première attitude, la « loyauté », s'exprime par une volonté de préserver l'intégralisme religieux dans un environnement laïque. Les Juifs orthodoxes font ainsi preuve d'agentivité en mobilisant des stratégies individuelles, telles que des négociations discrètes (s'arranger avec l'employeur pour le Shabbat et les fêtes) ou une forme de dissimulation (remplacement de la kippa par un chapeau, restriction de l'alimentation lors des repas d'affaires, etc.). La protestation (*voice*), quant à elle, se manifeste par des techniques subversives, c'est-à-dire des actes de résistance passifs et une réappropriation de l'espace profane. De plus, un ensemble de discours protestataires tend à dénoncer le caractère défavorable et discriminatoire d'idées et d'acteurs à l'égard du judaïsme orthodoxe : description de la laïcité comme une idéologie antireligieuse ; dénonciation de la politique étrangère française au Moyen-Orient perçue comme « pro-arabe » et participant au développement d'un discours antisioniste ; incrimination des médias qui, tout comme le gouvernement français, participeraient à la diffusion d'une image négative d'Israël ainsi qu'à l'antisémitisme ambiant. Enfin, la troisième attitude, l'« exit », se traduit, d'une part, par un retrait quasi total de l'environnement non juif et, d'autre part, par une défection géographique ou socio-professionnelle (professions indépendantes ou exercées dans des milieux communautaires ; choix de fréquentation d'établissements du supérieur ou de formations professionnelles orthodoxes ; *Alyah*).

En outre, les Juifs orthodoxes s'intègrent également à la société profane par leur citoyenneté. Dès

lors, ces derniers participent-ils à la démocratie libérale ? Sur ce sujet, les données récoltées par le chercheur sur les comportements politiques de l'orthodoxie rendent compte de trois dynamiques contemporaines. Dans un premier temps, l'on constate une participation électorale variable selon que les orthodoxes vivent dans une « enclave » (Aix-les-Bains) ou dans un « ghetto » (Strasbourg). La première, marquée par un isolement socio-politique, tend à favoriser l'abstention ou un vote sous patronage rabbinique, tandis que la seconde se traduit par une participation électorale plus élevée, routinisée et pluraliste. Une autre dynamique démontre la présence d'un glissement électoral de la gauche vers la droite politique depuis les années 1980, et se caractérise par un rejet quasi unanime de la gauche et de l'extrême gauche politiques, perçues comme « islamo-gauchistes ». Enfin, depuis les élections présidentielles de 2022, une trajectoire d'extrême-droitisation se dessine chez certains segments de l'orthodoxie (notamment à Sarcelles), motivée par plusieurs idées : un sentiment d'insécurité, le rejet de l'islamisme, et l'adhésion aux théories du « grand remplacement » à travers une grille d'analyse biblique. Bien qu'une partie de l'électorat juif se soit tournée vers l'extrême droite dès les années 1980, cette dynamique paraît désormais s'amplifier. Malgré l'observation de cette tendance, Strack rappelle qu'une partie de l'orthodoxie refuse de céder son vote à cette frange politique, en raison de la mémoire de l'antisémitisme et des menaces pesant sur les rites religieux (abattages rituels). Les données présentées par le chercheur esquissent ainsi une première série d'analyses concernant le comportement politique contemporain des Juifs orthodoxes - un travail scientifique qui n'avait pas été mis à jour depuis les années 1970 et 1990 (Strudel, 1996 ; Bordes-Benayoun, 1978).

Le deuxième niveau de réflexion vise à comprendre les relations qu'entretiennent les Juifs orthodoxes avec les institutions publiques et communautaires, amenant à se poser deux questions fondamentales : 1) Quelles stratégies et quels types de revendications sont investis par les Juifs orthodoxes (chapitre V) ? 2) Quelles attitudes sont adoptées par les institutions publiques face à ces demandes (chapitre VI) ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser d'un État républicain et laïque, ces institutions sont parfois enclines à faire preuve de bienveillance et d'adaptabilité envers les demandes des minorités religieuses. Finalement, la laïcité est un argument mobilisé par les institutions lorsqu'elles font face à un débat épineux et trop coûteux politiquement, permettant ainsi à l'État de déléguer toute responsabilité à cette notion. Cependant, à partir des années 2000, une nouvelle attitude est adoptée par les institutions publiques, qui se traduit par un raidissement social. Deux phénomènes entrent alors en scène : une crispation sociale face à la bienveillance envers la pratique religieuse (1) et un processus d'« haredisation » (2). Le raidissement social conduit également à une contestation plus prononcée des aménagements demandés par les Juifs orthodoxes.

Dès lors, il s'agit de déterminer quelles sont les demandes et les stratégies mobilisées par les Juifs orthodoxes pour mettre en place des aménagements religieux dans un espace public laïque. C'est à partir de la sociologie de l'action collective que Strack analyse la façon dont sont formulées les demandes auprès des institutions publiques, ainsi que leur contenu. Le choix de s'engager ou non dans une cause s'effectue à partir d'une rationalisation des ressources. De ce fait, une stratégie de distanciation est mobilisée dès qu'il s'agit de demandes sociétales trop coûteuses en mobilisation (libéralisme culturel, antisémitisme, pratique contrainte du judaïsme). En outre, une stratégie de mobilisation et de discrétion est employée à partir du moment où il s'agit d'une pratique religieuse. C'est alors au niveau local que se jouent ces mobilisations, se traduisant par un rapprochement des présidents d'associations avec les représentants de la fonction publique ou par le refus de faire appel aux institutions communautaires nationales.

Les demandes *a minima* concernent les entraves à la pratique religieuse rencontrées au travail (port de la kippa et négociation des jours de fête), tandis que les demandes *a maxima* marquent une rencontre entre intégralisme religieux et espace public laïque (aides et autorisations sollicitées auprès des institutions publiques). Finalement, seuls l'abattage rituel et la circoncision feront

l'objet d'une défense intangible. Ces demandes peuvent s'inscrire dans une logique holiste (*Haredim*) ou dans une logique individuelle et libérale (*Modern Orthodox*) selon le groupe de référence orthodoxe. En outre, face à un durcissement de la politique de laïcité, les Juifs orthodoxes optent principalement pour deux types d'attitudes : dénoncer une gouvernance hostile (critique de la laïcité comme antireligieuse) ou approuver une gouvernance hostile (approbation du durcissement sécuritaire de l'État).

Finalement, l'ouvrage de Frédéric Strack apporte de nouveaux éclairages sur la coexistence entre l'intégralisme religieux et l'environnement profane. Loin d'une polarisation totalisante entre sécularisation et désécularisation, l'un et l'autre de ces processus s'entremêlent et s'influencent mutuellement. Ainsi, la « thèse de la sécularisation triomphante » (Strack, p. 77) s'érode au fur et à mesure que se poursuit la démonstration de l'auteur. En outre, l'intégralisme religieux est une composante de nos sociétés contemporaines et ses mécanismes de perpétuation ne sont pas uniques à l'orthodoxie juive. En effet, l'un des grands intérêts de cet ouvrage repose sur la comparaison établie entre les différentes minorités religieuses (islam, mormons, catholiques, protestants, amishs, mennonites, etc.) et territoriales (Angleterre, États-Unis, Canada, etc.). Ces dernières nous renseignent sur le renforcement d'un intégralisme religieux dans nos sociétés libérales, et remettent en cause les spécificités qui pourraient être accordées à l'État français sur ce sujet. D'autre part, une vague de désécularisation n'a pas déferlé sur la société profane, au regard de la reconfiguration de la culture de l'« enclave » - qui s'apparente finalement à la forme d'un « ghetto » pour l'orthodoxie juive -, en raison de l'importance de sa dimension valorielle et non géographique. Néanmoins, il faut souligner que si l'auteur qualifie la population étudiée d'« orthodoxe », celle-ci relève en réalité plutôt de la catégorie de l'« ultra-orthodoxie ». Cette orthodoxie religieuse (spécifiquement les *Loubavitchs*) gagne en influence lorsqu'elle investit les institutions consistoriales, venant ainsi concurrencer ces dernières en matière de représentation du judaïsme aux niveaux local et national au sein de la communauté (chapitre V, section 2). En fin de compte, cet ouvrage participe à la compréhension des enjeux soulevés par les débats socio-politiques actuels autour de la laïcité dans le paysage politique francophone.

Bibliographie

Bordes-Benayoun, C. (1978) *Enquête sur les élections législatives de 1978 à Toulouse*. Édition du C.N.R.S.
Hirschman, A. O. (1970) *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Harvard University Press.
Mayeur, J.-M. (1972). Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 27*(2), 483–499.
Strack, F. (2025) *Les Juifs orthodoxes en France (1980-2022). Une minorité religieuse face à l'État laïque*. Sciences des religions. Presses universitaires de Rennes.
Strudel, S. (1996) Votes juifs. Itinéraires migratoires, religieux et politiques. Paris. Presses de Sciences Po.

Sara KLEIN est doctorante en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université de Bordeaux. Ses travaux de recherche portent sur les effets de l'antisémitisme sur les représentations et les pratiques politiques des électeurs et électrices juifs et juives, dans une perspective comparative entre le Québec et la France. Elle est également chercheuse étudiante associée au Laboratoire de recherche sur l'antisémitisme et l'enseignement de l'Holocauste du Musée de l'Holocauste à Montréal.